

## Position de TotalEnergies à la suite de la décision de l'Autorité de la concurrence sur l'approvisionnement en produits pétroliers de la Corse

**Paris, 18 novembre 2025** – TotalEnergies prend acte, tout en contestant le bien-fondé, de la décision rendue hier par l'Autorité de la concurrence, portant sur l'approvisionnement en produits pétroliers de la Corse, qui la condamne à une amende.

TotalEnergies constate en effet que la position de l'Autorité n'est étayée, après quatre années d'instruction et de multiples auditions et visites sur site, par aucun élément tangible sur un éventuel effet anticoncurrentiel en Corse. Elle est basée uniquement sur une clause contractuelle de 2016 organisant l'accès aux dépôts pétroliers de la Corse pour les actionnaires ayant investi dans ces dépôts, sachant qu'un schéma contractuel d'approvisionnement en carburants était par ailleurs disponible pour les distributeurs qui n'en étaient pas actionnaires.

TotalEnergies regrette que l'Autorité n'ait pas constaté que cette clause n'a eu **aucun effet préjudiciable ni pour le distributeur local en Corse à l'origine de la plainte ni pour les consommateurs de l'Île**. En effet, ce distributeur a pu continuer à s'approvisionner en carburants auprès de TotalEnergies ou des autres actionnaires des dépôts, en augmentant même significativement ses volumes d'approvisionnement, et à maintenir quasiment à l'identique son nombre de stations pendant toute la période en cause.

En Corse, TotalEnergies approvisionne les habitants en carburants depuis 60 ans avec actuellement un réseau de 47 stations-services sur tout le territoire de l'Île, y compris dans des zones rurales au plus près des habitants. La Compagnie œuvre depuis plusieurs années pour le pouvoir d'achat des habitants corses avec notamment une baisse du prix des carburants de 20 cts /l en 2022, puis un plafonnement des prix à 1,99€ depuis 2023 et encore effectif à ce jour.

Notre Compagnie peine à voir, dans ces conditions, en quoi elle aurait pu se livrer à une pratique anticoncurrentielle et **va donc faire appel de cette décision devant la Cour d'appel de Paris**.

Face au caractère disproportionné de l'amende au regard des bénéfices de ses activités dans l'Île, **TotalEnergies a décidé d'engager une revue stratégique des conditions de la poursuite de ses activités marketing en Corse**.

\*\*\*

### À propos de TotalEnergies

TotalEnergies est une compagnie multi-énergies intégrée mondiale de production et de fourniture d'énergies : pétrole et biocarburants, gaz naturel, biogaz et hydrogène bas carbone, renouvelables et électricité. Nos plus de 100 000 collaborateurs s'engagent pour fournir au plus grand nombre une énergie plus abordable, plus disponible et plus durable. Présente dans environ 120 pays, TotalEnergies inscrit le développement durable au cœur de sa stratégie, de ses projets et de ses opérations.

### Contacts TotalEnergies

Relations Médias : +33 (0)1 47 44 46 99 | [presse@totalenergies.com](mailto:presse@totalenergies.com) | [@TotalEnergiesPR](https://www.twitter.com/TotalEnergiesPR)  
Relations Investisseurs : +33 (0)1 47 44 46 46 | [ir@totalenergies.com](mailto:ir@totalenergies.com)



@TotalEnergies



TotalEnergies



TotalEnergies



TotalEnergies

### **Avertissement**

Les termes « TotalEnergies », « compagnie TotalEnergies » et « Compagnie » qui figurent dans ce document sont utilisés pour désigner TotalEnergies SE et les entités consolidées que TotalEnergies SE contrôle directement ou indirectement. De même, les termes « nous », « nos », « notre » peuvent également être utilisés pour faire référence à ces entités ou à leurs collaborateurs. Les entités dans lesquelles TotalEnergies SE détient directement ou indirectement une participation sont des personnes morales distinctes et autonomes. Ce document peut contenir des déclarations prospectives. Elles peuvent s'avérer inexactes dans le futur et sont dépendantes de facteurs de risques. Ni TotalEnergies SE ni aucune de ses filiales ne prennent l'engagement ou la responsabilité vis-à-vis des investisseurs ou toute autre partie prenante de mettre à jour ou de réviser, en particulier en raison d'informations nouvelles ou événements futurs, tout ou partie des déclarations, informations prospectives, tendances ou objectifs contenus dans ce document. Les informations concernant les facteurs de risques susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur les résultats financiers ou les activités de TotalEnergies sont par ailleurs disponibles dans les versions les plus actualisées du Document d'Enregistrement Universel déposé par TotalEnergies SE auprès de l'Autorité des marchés financiers et du Form 20-F déposé auprès de la United States Securities and Exchange Commission (« SEC »).